

Monsieur Bart VAN COILE  
Président de l'Institut des Conseillers fiscaux  
et des Experts-comptables  
135/2, Boulevard Emile Jacqmain

1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 26 octobre 2023

**Objet : Stagiaires et AMLCO**

Monsieur le Président,  
Cher Monsieur VAN COILE,

Le Conseil supérieur a été interrogé par un membre de l'ITAA sur une question de rôle d'AMLCO à jouer par le maître de stage lorsqu'un stagiaire est autorisé par le maître de stage à effectuer des missions propres durant son stage ainsi que sur les éventuelles incohérences entre la loi AML et la norme AML.

Dans le cadre de sa réunion du 19 octobre 2023, le Conseil supérieur a examiné les questions posées par un membre de l'ITAA via mail en date des 14 et 18 septembre ainsi que du 5 octobre 2023.

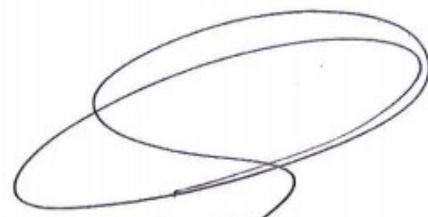
Au terme de l'échange de vues entre les membres, il a été conclu que le Conseil supérieur des professions économiques n'a pas pour vocation de répondre aux questions individuelles des membres de l'ITAA, au vu des missions confiées par le législateur à l'égard de l'ITAA, dont les experts-comptables sont membres, telles que reprises dans les articles 79 à 82 de la loi du 17 mars 2019.

De l'avis du Conseil supérieur, il n'y a pas lieu de considérer un quelconque manquement dans la lecture conjointe de la norme AML et de l'arrêté royal du 11 septembre 2020 relatif à la formation professionnelle des experts-comptables et des conseillers fiscaux (*Moniteur belge* du 30 septembre 2020).

Les membres du Conseil supérieur m'ont par ailleurs chargé de vous adresser quelques recommandations en matière de communication à l'égard de vos membres :

- il convient de sensibiliser, dans les courriers adressés au stagiaire et au maître de stage confirmant l'approbation de la convention de stage par le Conseil de l'Institut, sur les implications en matière d'AMLCO (tant pour les stagiaires expert-comptable (certifiés) que pour les stagiaires conseillers fiscaux certifiés) ;
- il convient de mieux communiquer en la matière, que ce soit sur le site internet de l'Institut ou par le biais des publications de l'ITAA sur les particularités liées à l'exercice de missions propres en tant que stagiaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Cher Monsieur VAN COILE, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marc DELPORTE  
Président